

COMMUNE DE GOBO : AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/2021/DC/C/C-GOBO/CCPM DU 19/04/2021 EN PROCÉDURE NORMALE POUR L'ENTRETIEN DU SITE REBOISÉ DE GALAM, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Gobo, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en procédure normale pour l'entretien du site reboisé de Galam, dans le cadre de l'Opération Sahel Vert, Arrondissement de Gobo, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- – Surveillance du site reboisé ;
- – Aménagement des pare feux ;
- – Regarni du site reboisé ;
- – Entretien des jeunes arbres ;

- – Fourniture de matériels et d'équipements aux gardiens

3. Coût prévisionnel

pour un coût prévisionnel de Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA.

4. Délai de livraison

Trois (03) mois

5. Allotissement

LOT UNIQUE

6. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

7. Financement

L'objet de la présente Demande de Cotation est financé par le Budget Investissement Public du MINEPDED, Exercice 2021

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Gobo.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de trente mille (30 000) francs CFA, auprès du trésor public.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, à la Mairie de Gobo, au plus tard le **10/05/2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

**N° 001/2021/DC/C/C-TLI/CCPM DU 19/04/2021
EN PROCÉDURE NORMALE POUR L'ENTRETIEN DU SITE REBOISÉ DE
GALAM, ARRONDISSEMENT DE GOBO, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY,
RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD
<< À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT >>**

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de deux cent mille (200 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 10/05/2021 à 15 heures précises dans la salle de la commission de passation de marchés, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée de validité des offres

N/D

17. Renseignements complémentaires

Pour tout acte de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 04 Mai 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
OWONA ASSOUMOU Thomas

[Télécharger le DAO](#)